

# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES



**Laurent PRAT**  
PDG – SECURLITE

Les attentes environnementales, sociales et sociétales des parties prenantes sont de plus en plus fortes vis-à-vis des entreprises quelles que soient leurs tailles. Il est devenu évident pour nos industries, grands groupes comme PME, que la performance d'une entreprise ne se réduit pas à sa dimension économique et financière.

## ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

La mise en œuvre d'une stratégie de RSE implique une réflexion transversale aux trois mondes que sont l'écologie, l'économie, et le social. Ainsi, concilier efficacité économique, respect et prise en compte des parties prenantes, préservation de l'environnement et protection des utilisateurs représente aujourd'hui un défi quotidien mais indispensable pour nos industries.

Pour prospérer, une entreprise doit montrer comment elle apporte une contribution positive à la société, comment son activité permet de répondre aux

enjeux majeurs de la planète, mais également être en mesure d'expliquer l'empreinte sociale qu'elle incarne et qu'elle va laisser aux générations futures. Nos industries, par les solutions, produits et services performants, à destination des consommateurs comme des professionnels qu'elles développent, sont au cœur de cette transition vers un développement économique global plus durable. Il est important de valoriser leurs efforts et leurs apports.

## CE QUE NOUS AVONS FAIT

Après la publication en novembre 2017 d'un nouveau guide pratique intitulé : « responsabilité sociétale des entreprises Acte II - Les industries électriques, électroniques et de communication : une profession responsable et engagée », la FIEEC a poursuivi en 2018 ses réflexions sur l'évolution du rôle de l'entreprise et des attentes des parties prenantes à son égard.

Ainsi, en juillet dernier, l'Assemblée Générale Événementielle a été l'occasion de faire intervenir des personnalités du monde économique autour du thème « L'intérêt collectif : une affaire d'entreprise ». Une réflexion interne est par ailleurs en cours sur la finance durable et la place de l'investissement responsable dans notre secteur.

La FIEEC a également contribué aux travaux du Medef et de la CPME sur les sujets suivants :

- Les premières réflexions sur la stratégie nationale française pour répondre aux Objectifs de Développement Durable et la façon dont les entreprises peuvent s'approprier ce nouveau référentiel ;
- Les questions de reporting pour les entreprises soumises à la Déclaration de Performance environnementale ;
- Les relations fournisseurs - donneurs d'ordre.

Enfin, en 2019, le Club Rodin, la FIEEC, et le Musée d'Art Moderne ont lancé un projet culturel visant à rendre la fresque picturale « La Fée électricité » de Raoul Dufy accessible au plus grand nombre, et en particulier au jeune public. L'objectif : valoriser l'apport sociétal des innovations ayant trait au phénomène électricité.

## et demain ?

La FIEEC va continuer à travailler sur les enjeux liés à la mutation des business models et à l'évolution du rôle des entreprises vers un capitalisme responsable.

Les axes qui pourraient être plus particulièrement développés sont :

- La question de la chaîne de valeur, notamment au regard des obligations des entreprises en termes de devoir de vigilance ;
- La feuille de route nationale pour répondre aux ODD et la manière dont les entreprises peuvent se les approprier ;
- Le rôle de la finance durable et ses implications pour nos industries.